

CAA du 11 septembre 2026 à Lille



Motion 2 : "Extrême-droite dans le Pas-de-Calais"

La conquête de nouvelles mairies par le RN dans le Pas-de-Calais en particulier a des conséquences multiples .

Plusieurs maires ont en effet publié des arrêtés liberticides -interdiction de rassemblements des plus de 3 personnes, couvre-feu pour les mineurs de moins de 15 ans- s'attaquant à la liberté de déplacement et de réunion, y compris aux abords des établissements scolaires et visant en particulier les jeunes des milieux populaires. Des propositions de réunions aux chefs d'établissements sur des thématiques de sécurité ont été faites et parfois suivies de réponses positives.

Cette dérive est particulièrement inquiétante.

Par ailleurs, à Billy-Montigny ou encore Grenay, le kit collégien a été brutalement supprimé. Si la fourniture de matériel scolaire n'est certes pas une prérogative municipale, l'annulation en plein été de cette mesure a plongé nombre de familles, déjà pénalisées par la baisse des dotations de l'Etat pour le fonds social, dans la difficulté.

Les attaques contre les agents , les organisations syndicales locales, le monde culturel et associatif ont en quelques mois pris des proportions inédites. Cela se double d'une communication extrêmement agressive reposant régulièrement sur des rumeurs voire des fake news et qui visent en particulier la justice (qui a invalidé un certain nombre d'arrêtés).

Quelques mois après avoir conquis ces municipalités, il est clair que l'extrême-droite veut les instrumentaliser médiatiquement pour diffuser son message tout au long de la campagne pour les présidentielles : peu lui importe de voir ses arrêtés systématiquement retoqués, s'il elle parvient à convaincre que pour "restaurer l'ordre et la sécurité", il faut la porter au pouvoir pour faire exploser les cadres et les principes de l'Etat de Droit, notamment au moyen d'un référendum.

POUR : 50

Abst 0

Contre 0

nppv 0